

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Alexandre Ribot - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Alexandre Ribot - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	12	58	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTS Support à l'Activité Managériale forme des assistants qui travaillent en collaboration avec des cadres dans tout type d'organisation (entreprise, administration, association) et dans des domaines très variés (domaine des ressources humaines, domaine commercial, juridique, événementiel, tourisme, ...).

700 h de cours au lycée par an :

360 heures d'enseignement général :

80 h de Culture Générale et Expression

100 h de langue vivante étrangère A Anglais

80 h de langue vivante étrangère B espagnol

100 h en Culture Économique, Juridique et Managériale

340 heures d'enseignement professionnel :

90 h d'Organisation des processus administratifs

80 h de Gestion de projet

80 h de Contribution à la Gestion des Ressources Humaines

90 h d'Ateliers de professionnalisation

Sécurisation du parcours de formation avec la possibilité, en cas de rupture du contrat d'apprentissage, de poursuivre la formation en formation initiale.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe pédagogique par mél à bts.sam@ribot.info et à consulter le site Internet du Lycée : <http://www.alexandre-ribot.fr>.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a fondé son analyse des candidatures avec les informations sur le/la candidat(e) mises à sa disposition sur ParcoursSup : scolarité, bac, bulletins, fiche avenir, projet de formation, activités et centres d'intérêt et documents (s'il y en avait). La commission d'examen des vœux est composée d'enseignants qui dispensent des cours dans la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux est, entre autres, sensible au sérieux, à la motivation, aux efforts et aux progrès qui transparaissent dans les appréciations des bulletins et de la fiche avenir.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des bulletins et des épreuves d'examen	Les résultats académiques obtenus par les candidats pendant leur parcours de formation (via les bulletins), dans la fiche avenir et aux épreuves d'examens passées.	Les moyennes périodiques (trimestrielles ou semestrielles) et résultats d'épreuves d'examens obtenus (épreuves anticipées de 1ère, épreuves du baccalauréat de terminale déjà connues et saisies dans Parcoursup et pour les candidats qui seraient déjà bacheliers, relevé des notes obtenues) notamment dans les domaines qui existent encore ou ont un impact dans le BTS (Droit et Economie, Management, Ressources humaines, Administration, Communication, Accueil, Gestion, Anglais, Français et Espagnol ou Allemand).	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les compétences, acquis et savoir-faire	Les compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir faire développés par les candidats pendant leur parcours de formation qui transparaissent, entre autres dans les appréciations des bulletins et de la fiche avenir.	Les compétences, acquis et savoir-faire mentionnés dans les bulletins et tous autres documents transmis qui sont mobilisables dans la formation de BTS.	Important
Savoir-être	Le savoir-être du candidat	Le savoir-être du candidat qui transparait, entre autres dans les appréciations des bulletins, de la fiche avenir et des activités et centres d'intérêt qu'il a renseignés.	Le savoir-être mentionné dans les bulletins et tous autres documents transmis qui est mobilisable dans la formation de BTS.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et cohérence du projet de formation	Les éléments de motivation, de cohérence de son projet de formation et son implication dans la construction de son projet de poursuite d'études Post-Bac, renseignés dans la fiche avenir, le projet de formation, les activités et centres d'intérêt et éventuellement dans les documents téléversés.	La cohérence de la formation d'origine du candidat avec la formation de BTS visée, la connaissance de la formation de BTS et la motivation exprimée par le candidat dans son projet de formation motivé.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et centres d'intérêt	Les engagements, activités et centres d'intérêt et réalisations péri ou extra-scolaires du candidat, renseignés dans les bulletins, la fiche avenir, le projet de formation, les activités et centres d'intérêt et éventuellement dans les documents téléversés.	Les engagements, activités, centres d'intérêt et réalisations péri ou extra-scolaires des candidats, mentionnés dans son projet de formation motivé.	Complémentaire

Signature :

Alain PREVOST,

Proviseur de l'établissement Lycée Alexandre Ribot